

Réf: Dossier 265194

Avis de constitution

SOCIETE « YAKLES »

Siège ABIDJAN SONGON NOUVELLE MAIRIE, Lot
673, Ilot 62

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 27 Oct 2023, et enregistrés au CEPICI le 30 Oct 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « YAKLES »

Objet :

- ELECTRICITE
- BTP
- PRESTATION COMPTABLE
- AMENAGEMENT FONCIER
- TRANSPORT
- VIABILISATION
- ASSAINISSEMENT
- ENTRETIEN LOCAUX ET ESPACE VERT
- DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN SONGON NOUVELLE MAIRIE, Lot
673, Ilot 62

Dirigeant(s) M KONE LABIMIYA ELOGE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-12458 du 16/11/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°80914/GTCA/RC/2023 du 16/11/2023

